

**DESCRIPTIF TECHNIQUE POUR CCTP**

**MASSIFS POUR CANDELABRES – GROUPE 7**

**Pour mâts de 9 à 11 m\***

■ **Massifs pour candélabre de groupe 7 : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ unités**

Massifs en béton C30/37 minimum équipés de 4 tiges en acier graissé et 8 écrous et rondelles en acier électro-zingué.

Massif entraxe 300

Constitué de 4 échancrures permettant la remontée des fourreaux et du câble à l’intérieur du candélabre

4 tiges D 20 mm scellées au coulage.

■ **Manutention**

Manutention par un anneau de levage scellé au coulage

\*La hauteur des mâts est donnée à titre indicatif, sans prise en compte des projecteurs, tout comme les correspondances de choix.

Rappel : seule l’entreprise est responsable de la vérification de la stabilité du massif sélectionné et des hypothèses de mise en œuvre.